

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'inter

DIPLOMATIE DE DÉFENSE : LA CÔTE D'IVOIRE HONORE LES ATTACHÉS DE DÉFENSE D'AFRIQUE DU SUD ET DU MAROC EN FIN DE MISSION

Ce mercredi 24 juin 2026, à Abidjan-Plateau, une cérémonie solennelle présidée par Jean-Paul Malan, Directeur de cabinet, représentant Téné Birahima Ouattara, Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, s'est tenue à la salle de réunion du Cabinet pour honorer les Attachés de Défense d'Afrique du Sud, le Colonel Molefi Rapoo, et du Maroc, le Colonel Hamid Ouzzine, arrivés au terme de leur mission en Côte d'Ivoire. Décorés de la médaille de la Défense (échelon Argent) après une présentation de leurs parcours par le Colonel-Major Serge N'Goran, Directeur Général des Affaires Stratégiques, ces deux officiers supérieurs ont été salués pour leur engagement exceptionnel dans la dynamisation de partenariats stratégiques majeurs. Ce geste de reconnaissance de la République de Côte d'Ivoire met en lumière les axes de coopération militaire bilatéraux concrets et fructueux avec l'Afrique du Sud et le Maroc.

soirinfo

ÉDUCATION ET FORMATION : NIALÉ KABA ET ÉLISA VALENTIN ACTIVENT L'AXE ABIDJAN-MONTRÉAL

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, a reçu, le lundi 22 juin 2026, au Plateau, la sous-ministre du Québec aux Relations Europe, Afrique et Moyen-Orient, Élisabeth Valentin. La rencontre consistait à booster la coopération en éducation, mobilité étudiante et formation professionnelle. Une audience qui confirme l'offensive diplomatique ivoirienne sur le front francophone. Au cours de l'échange de travail entre les deux autorités, les discussions ont porté sur trois axes concrets. Il s'agit de la coopération décentralisée entre collectivités ; du renforcement des échanges universitaires et de la mobilité étudiante ; et du montage de projets de développement durable avec volet formation professionnelle. Cette rencontre s'inscrit dans une séquence diplomatique intense pour la Côte d'Ivoire. Le 30 mars 2026, Nialé Kaba s'entretenait déjà avec le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. L'objectif commun était d'animer l'espace francophone.

Fraternité Matin

DÉFENSE ET SÉCURITÉ : LE CORPS PRÉFECTORAL OUTILLÉ POUR LES ALERTES PRÉCOCES

Les autorités préfectorales se sont réunies, du 24 au 25 juin, à Yamoussoukro, pour un atelier de renforcement de la coordination des mécanismes territoriaux d'alerte précoce et de réponse en Côte d'Ivoire. En effet, le contexte sécuritaire international et régional ouest-africain est marqué par une recrudescence de menaces multiformes et interconnectées, notamment l'extrémisme violent, les tensions communautaires, les crises sanitaires, les catastrophes naturelles ainsi que les effets du changement climatique. Ces défis, aux conséquences transfrontalières croissantes, mettent à l'épreuve les capacités de prévention, d'alerte précoce et de réponse des États, tout en affectant leur stabilité et en compromettant durablement leurs efforts de développement socio-économique. Et pour répondre à ces défis, la Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs mécanismes sectoriels d'alerte précoce et de réponse.

SAISON DES PLUIES / PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS : EN VISITE À L'ONAD, AMÉDÉ KOFFI KOUAKOU APPELLE AU CIVISME

C'est un ministre soucieux de la montée des eaux observée ces derniers jours qui est arrivé à l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), structure en charge de la construction et de l'entretien des ouvrages d'assainissement. Le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité a effectué une visite de travail, le mercredi 24 juin 2026, dans cette structure placée sous sa tutelle afin de prendre toute la mesure des actions entreprises par cet office en cette période de saison des pluies, dans le but de réduire drastiquement les effets des intempéries sur les populations. Comme à l'accoutumée, au terme d'une visite guidée des locaux et d'une présentation du directeur général de l'office, le ministre s'est réjoui du travail abattu par l'ONAD tout en rappelant l'importance de sa mission, appelant au civisme des populations pour contrer les inondations.

LA CÔTE D'IVOIRE CONCLUT AVEC SUCCÈS SON PROGRAMME AVEC LE FMI ET ACCÈDE AU STATUT DE PAYS À « FAIBLE » RISQUE DE SURENDETTEMENT, CONSACRANT LA SOLIDITÉ DE SES FONDAMENTAUX ÉCONOMIQUES

La République de Côte d'Ivoire franchit une étape majeure dans le renforcement de sa crédibilité financière internationale avec la conclusion réussie de son programme économique et financier avec le Fonds monétaire international (FMI). À l'issue de la 6e et dernière Revue, le pays a atteint l'ensemble des objectifs du programme, confirmant la robustesse de sa trajectoire macroéconomique et budgétaire, ainsi que l'efficacité des réformes mises en œuvre au cours des dernières années. C'est là l'analyse de viabilité de la dette menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale. La Côte d'Ivoire est désormais classée en risque « faible » de surendettement tant sur la dette publique extérieure que sur la dette publique totale. Et à ce titre, représente le seul pays d'Afrique subsaharienne à accéder à cette catégorie. Telle est la teneur d'un communiqué de presse publié par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.

BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX : ABIDJAN MARQUE DES POINTS DANS SA GUERRE CONTRE L'ARGENT SALE

La Côte d'Ivoire pourrait bientôt sortir de la liste grise du Groupe d'action financière. Réuni en session plénière le 19 juin 2026, à Paris, l'organisme international a salué les avancées réalisées par le gouvernement ivoirien dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ces progrès enregistrés, ces derniers mois, rapprochent davantage le pays d'une levée des mesures de surveillance renforcée auxquelles il est soumis depuis 18 mois. Pour les spécialistes du secteur, cette performance mérite d'être soulignée. « Peu de pays parviennent à boucler leur plan d'action dans un délai aussi court. C'est une véritable performance de la Côte d'Ivoire », commente un expert en finances. Selon lui, la sortie de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) est désormais acquise sur le fond. « Il ne reste qu'une étape : la visite des évaluateurs du GAFI à Abidjan afin de constater sur place la mise en œuvre effective des réformes engagées », précise-t-il.

Economie ↻

UTILISATION FRAUDULEUSE DU GAZ BUTANE : LA SENSIBILISATION S'INTENSIFIE DANS LES VILLES DE L'INTÉRIEUR

La Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie est présente sur le terrain, aussi bien à Abidjan que dans les villes de l'intérieur du pays. L'objectif est d'intensifier la lutte afin de mettre un terme au transvasement illicite et à l'utilisation frauduleuse du gaz butane. Selon nos sources, conformément aux recommandations du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, la DGH fait des pieds et des mains pour venir à bout de cette pratique aux nombreuses conséquences pour les populations. Fidèle à sa méthode, cette Direction, qui a

intensifié la lutte dans différentes localités du pays pour mettre hors d'état de nuire de nombreux opérateurs qui s'adonnent à cette activité illicite, procède à une phase de sensibilisation. Cela a été le cas, la semaine écoulée, où des équipes de la DGH ont sillonné plusieurs villes, dont Korhogo, Bouaké, Daloa, Aboisso, Man et San Pedro. Au total 14 villes de l'intérieur du pays ont été visitées afin de présenter les risques aux populations et d'obtenir le soutien des autorités administratives et sécuritaires pour les actions sur le terrain.



JOURNÉES NATIONALES DES SERVICES PUBLICS (JNSP 2026) : L'IPS-CGRAE SENSIBILISE LES FONCTIONNAIRES AUX AVANTAGES DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Alors que des milliers de fonctionnaires ivoiriens s'interrogent sur leurs conditions de vie après la carrière, l'Institution de Prévoyance Sociale – Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) a choisi les Journées Nationales des Services Publics (JNSP) 2026 pour faire œuvre de pédagogie. Hier, mercredi 24 juin 2026, au Palais de la Culture de Treichville, l'institution amis en lumière la retraite complémentaire, un dispositif présenté comme une réponse concrète à la baisse des revenus constatée au moment du départ à la retraite. Entre explications, simulations et conseils personnalisés, le stand de l'IPS-CGRAE a rapidement attiré l'attention des visiteurs venus mieux comprendre les mécanismes qui leur permettront de préparer sereinement leur avenir. Et de vivre une retraite paisible comme s'il était en activité...



ANACARDE ET MARCHÉ CARBONE : LA CÔTE D'IVOIRE EXPLORE DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT DURABLE

Un atelier de réflexion sur la valorisation du potentiel carbone de la filière anacarde s'est tenu, hier, au Plateau, à l'initiative du Conseil Coton-Anacarde-Karité, en collaboration avec la Banque mondiale. Y ont pris part, les principaux acteurs du secteur anacarde et du marché du carbone. L'objectif de la rencontre était de présenter aux différents acteurs de la filière les enjeux, les mécanismes et les perspectives du marché du carbone, ainsi que les opportunités de financement pouvant être mobilisées grâce à la valorisation des crédits carbone. De manière spécifique, les échanges ont porté sur les conditions de faisabilité des projets carbone dans la filière anacarde, les mécanismes de financement carbone adaptés au secteur, ainsi que sur le potentiel des co-produits issus de la transformation de l'anacarde, notamment les tourteaux de coques de cajou et le biochar. Ces sous-produits pourraient constituer à la fois des sources de financement carbone et des amendements innovants destinés à améliorer la fertilité des sols.



GOUVERNANCE NUMÉRIQUE : 170 AGENTS DU HAMBOL FORMÉS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION

La Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, a ouvert, le lundi 22 juin 2026 à Katiola, la 13e édition de son séminaire de formation en informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Cette session, qui se poursuit jusqu'au 29 juin, est destinée aux fonctionnaires et agents des administrations déconcentrées et décentralisées de la région du Hambol, selon un compte rendu consulté par L'inter. A Katiola, ce sont 170 agents qui bénéficient gratuitement des enseignements dispensés par le Centre de formation de la SNDI, dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités numériques de l'administration publique ivoirienne. Les modules portent notamment sur l'initiation à l'informatique et à Internet, l'utilisation de l'intelligence artificielle ainsi que la maîtrise des logiciels Word, Excel et PowerPoint.

Oumar Ouattara, secrétaire général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), a révélé que près de 180 entreprises ont été exclues de toute activité liée aux marchés publics pour une durée de deux ans, en raison d'irrégularités constatées dans les procédures de passation et d'exécution des contrats publics. Il s'exprimait, le mardi 23 juin 2026, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune hebdomadaire « Tout Savoir Sur » CIGC, a rapporté une publication du site gouvernemental. Selon lui, ces sanctions s'inscrivent dans la volonté de garantir l'intégrité, la transparence et l'équité dans la gestion des marchés publics, un secteur qui représente environ 25 % du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Côte d'Ivoire. Le secrétaire général de l'ARCOP a également fait savoir que près de 21 000 marchés publics ont été audités par l'institution afin d'évaluer la conformité des procédures et de renforcer la performance du système national de passation des marchés.

CIVISME ET CULTURE DÉMOCRATIQUE : LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE RENFORCE LES CAPACITÉS DE SES AGENTS AVEC L'APPUI DU NDI

Dans sa volonté de consolider durablement la paix et la cohésion sociale, la Côte d'Ivoire continue de promouvoir les valeurs civiques et démocratiques auprès de ses citoyens. C'est dans cette perspective que la Direction du Civisme et de l'Engagement Citoyen (DCEC), rattachée au ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service civique, a organisé un atelier de renforcement des capacités à l'intention de son personnel, en partenariat avec le National Democratic Institute (NDI). La session de formation, qui s'est déroulée sur trois jours au siège du NDI à Cocody, a pris fin le lundi. Vingt-six agents de la DCEC ont bénéficié de modules portant notamment sur le civisme, la citoyenneté, la culture démocratique, la gestion des conflits ainsi que les mécanismes de participation citoyenne. L'objectif était de renforcer les compétences des agents appelés à sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs citoyens.

PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET ASSISTANCE AUX MÉNAGES VULNÉRABLES DÉGUERPIS : BELMONDE DOGO ET DES ÉMISSAIRES DES NATIONS UNIES VEULENT FÉDÉRER LES FORCES

Avec ses partenaires, dont le Système des Nations unies, la Côte d'Ivoire veut travailler à une meilleure prise en charge des populations vulnérables vivant dans les zones déguerpies et prévenir les risques de catastrophe. Lors de leurs échanges, le mardi 23 juin 2026, au Plateau, la ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, et la Coordinatrice résidence du Système des Nations unies, Hélène N'Garnim-Ganga, ont exprimé leurs dispositions et engagements communs dans ce sens. Tout en les instruisant sur les différentes mesures déjà prises par le gouvernement pour assister les populations impactées par les inondations et les opérations de déguerpissement en cours dans le district d'Abidjan, Myss Belmonde Dogo a assuré de ce que l'État ivoirien, conformément aux orientations du Chef de l'État, Alassane Ouattara, reste disposé pour toutes formes d'idée et de collaboration, afin de renforcer l'efficacité des dispositifs existants et de mieux protéger les populations les plus fragiles.

COMMANDE PUBLIQUE : L'ARCOP RENFORCE LA TRANSPARENCE ET LA RÉGULARITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

L'autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) a présenté, le mardi 23 juin 2026, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune « Tout savoir sur » du CIGC les grandes orientations de son action, ainsi que les réformes qui encadrent aujourd'hui le système de la commande publique en Côte d'Ivoire. Ouattara Oumar, secrétaire général de l'ARCOP a rappelé que l'institution est une autorité administrative indépendante rattachée à la Présidence de la République et chargée d'assurer la régulation de la commande publique. Ce qui englobe les marchés publics et les contrats de partenariat public privé. Il a

expliqué que les marchés publics concernent les contrats conclus par les administrations pour l'acquisition de biens de services ou la réalisation des travaux tandis que les Partenariats Publics Privés (PPP) permettent à l'État de collaborer avec des opérateurs privés pour financer réaliser ou exploiter des infrastructures et des services d'intérêt public.



MISS CÔTE D'IVOIRE 2026 : LE COMICI PRÉSENTE LES GRANDES LIGNES DE LA 30E ÉDITION À FRANÇOISE REMARCK

Le Comité Miss Côte d'Ivoire (COMICI), conduit par son président, Victor Yapobi, a présenté, le mercredi 23 juin 2026, les grandes lignes de la 30e édition dudit concours à la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, lors d'une audience à son cabinet au Plateau. Cette rencontre a permis au COMICI d'exprimer sa gratitude au ministère pour son accompagnement dans l'organisation du concours, dont la finale est prévue le 27 juin 2026. Les échanges ont également porté sur les nouvelles orientations de cette édition, notamment le renforcement de la formation des candidates. Celle-ci met l'accent sur l'amélioration de leur diction, de leur prise de parole en public et de leur posture durant la compétition. La ministre Françoise Remarck a salué cette démarche visant à renforcer les capacités des candidates et a remercié le COMICI pour l'opportunité offerte à son département ministériel de contribuer à la valorisation de cette activité culturelle.



CÔTE D'IVOIRE : L'ARTCI LANCERA LA PLATEFORME CERTINUM LE 2 JUILLET 2026

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) procédera, le jeudi 2 juillet 2026 à Abidjan, au lancement officiel de CERTINUM, une plateforme numérique destinée à dématérialiser les procédures de mise en conformité et les demandes d'autorisation relatives au traitement des données à caractère personnel. Initialement prévue le 25 juin 2026, la cérémonie de lancement se tiendra à l'Espace JEKAD, situé à Cocody Angré 7^e Tranche. L'information a été annoncée dans un communiqué signé par le directeur général de l'ARTCI, Lakoun Ouattara. Selon ce communiqué, CERTINUM est « une nouvelle plateforme numérique dédiée à la digitalisation du traitement des demandes de mise en conformité et d'autorisation des traitements de données personnelles ». Cette solution s'inscrit dans le processus de modernisation des services de l'institution et vise à simplifier les démarches administratives tout en améliorant la gestion des procédures liées à la protection des données à caractère personnel.

Société



« LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE » / COOPÉRATION INTERNATIONALE : GAOUSSOU TOURÉ RENFORCE LES LIENS AVEC LE JAPON

Le médiateur de la République, Gaoussou Touré, a accordé deux audiences à d'éminents représentants japonais, respectivement les mardi 23 et mercredi 24 juin 2026, à la permanence de l'institution, à Abidjan-Cocody. Mardi 23 juin, indiquent les services de communication du « Médiateur de la République », Gaoussou Touré a reçu l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, Junji Gomakubo. Cette rencontre a permis aux deux personnalités d'échanger sur les relations d'amitié et de coopération qui unissent la Côte d'Ivoire et le Japon, ainsi que sur les missions du médiateur de la République en matière de paix et de cohésion sociale. Gaoussou Touré a évoqué des « échanges très enrichissants ». Mercredi 24 juin, Gaoussou Touré s'est également entretenu avec Koichi Kato, représentant résident de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Les échanges ont porté sur les perspectives de collaboration entre l'institution « Le Médiateur de la République » et cette importante agence de coopération, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la cohésion sociale et du développement.

FACILITATION DU COMMERCE : LE MAOC VULGARISÉ POUR ÉLIMINER LES FREINS AUX ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a lancé, le mercredi 24 juin 2026, au Plateau, la campagne nationale de formation et de vulgarisation du Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC). La cérémonie était placée sous la présidence du ministre Kalil Ibrahim Konaté, représenté par son Directeur de cabinet, Assoua Raymond Laurent. L'atelier vise à promouvoir le MAOC auprès du secteur privé pour améliorer la fluidité des échanges et renforcer la compétitivité de l'économie ivoirienne. « Dans un contexte mondial marqué par une concurrence accrue, nous ne pouvons accepter que des contraintes évitables continuent de pénaliser les performances de nos entreprises. Il nous appartient d'agir avec méthode, détermination et célérité », a souligné le Directeur de cabinet.

ABENGOUROU / 6E ÉDITION DE LA RONDE DU SOCIAL : ME ADAMA KAMARA MET LES RELIGIEUX EN MISSION

Démarrée depuis lundi dernier, la 6e édition de la Ronde du social poursuit son déploiement dans la région de l'Indénié-Djuablin. Arrivé mercredi 24 juin 2026 pour une visite de 72 heures, le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Me Adama Kamara, a entamé sa tournée par le village d'Adaou, dans le département d'Abengourou, où il a reçu un accueil chaleureux des populations. Mais c'est surtout sa rencontre avec le collectif des pasteurs d'Abengourou à la Préfecture qui a marqué cette première journée, le ministre choisissant de mettre les religieux d'Abengourou en mission afin d'accélérer la sensibilisation aux dispositifs de protection sociale. Face aux responsables religieux, Me Adama Kamara les a invités à devenir de véritables relais auprès des populations. « Vous devez nous aider à toucher davantage le cœur de nos concitoyens », a-t-il exhorté.

CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES À L'OUEST : COSO LANCE UNE ÉTUDE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'étude d'évaluation de l'accès à l'eau potable dans le district des Montagnes et dans sa phase active. Le 19 juin 2026 à Man, le Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du golfe de Guinée (COSO) a été lancé officiellement au cours d'un atelier. Il s'agit pour le COSO d'améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural et de façon durable. L'objectif de cette structure à sa première étape de son programme, est la construction d'infrastructures hydrauliques dans le District de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Cette initiative appuyée par la Banque mondiale et l'État de Côte d'Ivoire concernera 1 014 villages répartis dans plusieurs localités de la région. « Des consultations locales et plusieurs travaux préparatoires, notamment organisés à Abidjan en février dernier, ont permis de mieux cerner les besoins des bénéficiaires et de définir des actions adaptées aux réalités du terrain », a expliqué Dr Mariam Ouattara, coordonnatrice du projet.

IRRÉGULARITÉS DANS LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS : PRÈS DE 180 ENTREPRISES EXCLUES PENDANT DEUX ANS

A ce jour, près de 2 000 décisions ont été rendues et près de 180 entreprises ont été exclues de toutes activités pendant deux ans pour irrégularités dans la passation et l'exécution des marchés publics, a indiqué le Secrétaire Général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), Oumar Ouattara. Il intervenait, le mardi 23 juin 2026 à Abidjan-Plateau, à la tribune d'échanges hebdomadaire « Tout Savoir Sur » du CIGC. Concernant le suivi de la performance du système de passation des marchés, Oumar Ouattara a soutenu que près de 21 000 marchés publics ont été audités par l'ARCOP. Appelée Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) jusqu'au 15 janvier 2025, l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), a également contribué à la formation de près de 14 000 acteurs aux procédures de passation des marchés publics.

DROITS D'AUTEUR : LE BURIDA ET LE BUTODRA UNISSENT LEURS FORCES

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la coopération culturelle entre la Côte d'Ivoire et le Togo. A l'issue d'une mission de travail de trois jours, le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) et le Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA) ont renouvelé leur accord de représentation réciproque et scellé un partenariat stratégique destiné à moderniser la gestion des droits d'auteur et des droits voisins en Afrique de l'Ouest. Durant cette rencontre de haut niveau, les deux sociétés de gestion collective ont examiné plusieurs enjeux majeurs liés à la protection des créateurs dans un environnement culturel en pleine mutation. Les échanges ont notamment porté sur les défis posés par le numérique, la rémunération pour copie privée, les droits voisins, ainsi que les mécanismes de collecte des redevances auprès des opérateurs de téléphonie mobile et des entreprises de communication audiovisuelle. Le moment fort de cette mission est intervenu, le mardi 16 juin 2026, avec la signature officielle du renouvellement de l'accord de représentation réciproque entre les deux institutions.

Culture ↗



LE MINISTÈRE DU COMMERCE VALIDE SON CADRE DE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE 2027-2029

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a ouvert, le mercredi 24 juin 2026 à Abidjan, l'atelier de validation du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses - Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP) 2027-2029, un cadre stratégique destiné à orienter les actions et les ressources du département ministériel sur les trois prochaines années. Présidant la cérémonie au nom du directeur de cabinet du ministère, le chef de cabinet, Ouattara Djakaridja, a souligné que cette rencontre constitue « une étape déterminante » dans le processus de planification stratégique et budgétaire du ministère. Selon lui, cet atelier vise à examiner, enrichir et valider un document essentiel qui servira de référence à la programmation des actions et à l'allocation des ressources pour la période 2027-2029. « Il favorise une meilleure articulation entre les politiques publiques, les objectifs poursuivis, les ressources mobilisées et les résultats attendus », a-t-il indiqué.



VU SUR LE NET

Economie ↗



PLUS DE 2,3 MILLIONS D'HECTARES BORNÉS PAR LE PRESFOR : LA BANQUE MONDIALE EXPRIME SON SATISFÉCIT À L'AFOR

Le Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) a connu une avancée fulgurante avec plus de 2 358 000 hectares déjà levés et bornés depuis le démarrage des opérations. En mission d'appui à la mise en œuvre dudit projet, la Banque Mondiale a exprimé sa pleine satisfaction à l'Agence Foncière Rurale (AFOR) lors d'une réunion de restitution, le 22 juin 2026, à Abidjan. Lors de la présentation des conclusions de cette mission virtuelle, du 15 au 22 juin 2026, André Teyssier, Chef de mission de l'institution de Bretton Wood, a, en effet, indiqué que l'ensemble des indicateurs évalués affichent des performances jugées satisfaisantes, dont l'un d'entre eux ayant même obtenu la mention « hautement satisfaisant ». Le PRESFOR continue par ailleurs d'enregistrer des avancées significatives tant sur le plan technique que financier. La Banque Mondiale a, en outre, salué les progrès réalisés dans la modernisation des procédures foncières, notamment le déploiement du Système Intégré de Gestion des Alertes Précoces (SIGAP) dans seize régions du pays. (Source : CICG)

Société ↗

MARCHÉ DU TRAVAIL : LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT À PÉRENNISER LE SIMT, UN OUTIL STRATÉGIQUE D'AIDE À LA DÉCISION

Le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Adama Kamara, a réaffirmé, le mardi 23 juin 2026 à Abidjan-Plateau, l'engagement du gouvernement ivoirien à pérenniser le Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT), un outil stratégique destiné à renforcer l'efficacité des politiques publiques de l'emploi et de la formation. Il s'exprimait à l'occasion de la cérémonie officielle de lancement du SIMT, placée sous le haut patronage du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé. Le SIMT est un dispositif intégré destiné à collecter, centraliser, analyser et diffuser les données relatives à l'emploi, à la formation et aux compétences. Sa mise en place répond aux insuffisances relevées lors des diagnostics réalisés en 2017 et 2023, notamment le manque d'analyses approfondies du marché du travail et la faible coordination entre les acteurs producteurs et utilisateurs de données. (Source : CICG)

COOPÉRATION JUDICIAIRE: LA COUR DE CASSATION ET LA COUR SUPRÊME DU BÉNIN SCELLENT UN PACTE POUR UNE JUSTICE PLUS PERFORMANTE

Les plus hautes juridictions des deux pays renforcent leurs liens à travers une convention de jumelage destinée à améliorer la qualité de la justice et l'harmonisation des pratiques judiciaires. Au-delà d'un simple acte administratif, c'est un véritable pont judiciaire qui se construit entre Abidjan et Cotonou. Le 24 juin, la Cour de cassation de Côte d'Ivoire et la Cour suprême du Bénin ont signé, à Cocody, une convention de jumelage et de coopération judiciaire visant à consolider leurs relations institutionnelles et à promouvoir l'excellence dans l'exercice de la justice. À travers cet accord, les deux hautes juridictions réaffirment leur engagement commun en faveur d'une justice plus efficace, plus moderne et davantage adaptée aux attentes des citoyens. La convention prévoit notamment le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques, l'organisation de sessions de formation ainsi que le renforcement des capacités des magistrats, des greffiers et du personnel administratif des deux institutions.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📢

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

